

---

**Procès-verbal de la 21<sup>ème</sup> assemblée générale  
de 2roues suisse section romande (2RSSR) et  
de l'association des cours interentreprises de 2RSSR  
du lundi 13 février 2023 à 16h15  
à la BCF Arena à Fribourg**

---

Présidence : M. Michel Bornet  
Membres présents : 22 membres, selon liste  
Nouveaux membres présents : 2 nouveaux membres, selon liste  
Invités : 14 invités, selon liste  
Secrétariat : Mme Laura Simonet et Mme Patricia Dousse  
Membres excusés : 22 membres, selon liste

### **Ordre du jour**

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'AG (2RSSR + CIE) du 7 février 2022
3. Mutation dans l'effectif des membres
  - 3.1. Admissions
  - 3.2. Démissions
4. Rapports
  - 4.1. du président
  - 4.2. du responsable de la formation
  - 4.3. du chef expert « cycle »
  - 4.4. du chef expert « motocycle »
  - 4.5. du maître des cours interentreprises
5. Comptes 2022
  - 5.1. Présentation des comptes de 2RSSR et de CIE 2RSSR
  - 5.2. Rapports des vérificateurs
  - 5.3. Approbation des comptes et des rapports de vérification
6. Cotisations 2023
7. Budget 2023
8. Modification articles 3.2, 3.5 et 3.6 des statuts : vote
9. YMECA
  - 9.1 Information sur l'état des lieux du projet
10. Opérations statutaires
  - 10.1. Nomination des vérificateurs des comptes
  - 10.2. Fixation de l'Assemblée générale 2024
11. Propositions des membres
12. Divers
  - 12.1 Présentation du service de médiation de l'UPCF

## 1 Souhais de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette assemblée générale. Il salue notamment les personnes invitées et présentes :

- Daniel Schärer – Secrétaire 2Roues Suisse
- Roland Fischer – comité 2Roues Suisse
- Nicolas Leuba, Président UPSA-VD
- Pierre-Michel Vidoudez – secrétaire patronal UPSA-VD
- Daniel von Allmen – Motorex AG Langenthal
- Stéphane Rossier – Hostettler AG Suisse romande
- Antonio Maregrande – doyen de l'EPSIC
- Daniel Gebhard – commissaire d'apprentissage Vaud
- Guy Lonfat – commissaire d'apprentissage Valais
- Lucie Lambelet – commissaire d'apprentissage Fribourg
- Jean-Daniel Allaman – chef-expert motocycles
- Arnaud Pasquier – moniteur CIE
- Martina Guillod – juriste UPCF

Il annonce que 22 membres et 11 invités se sont excusés.

Il présente :

- Laura Simonet – secrétaire patronale depuis mai 2020
- Arnaud Pasquier – moniteur CIE depuis octobre 2022
- Lucie Lambelet – nouvelle commissaire d'apprentissage pour le canton de Fribourg depuis novembre 2022
- Jean-Daniel Allaman – chef-expert motocycles

22 membres sont présents à l'assemblée, la majorité absolue se porte à 12 voix. Uniquement les membres actifs ont le droit de vote.

Comme deux nouveaux membres participent à cette assemblée, le Président présente les membres du comité

- Roger Guibert – responsable vélo
- Pierre Schüpbach – responsable formation
- Christian Grange – responsable contacts Suisse allemande
- Michel Bornet (lui-même) – Président de 2RSSR

L'assemblée a été régulièrement convoquée en date du 12 janvier 2023 par courrier à tous les membres de l'association.

Le président constate que le secrétariat n'a reçu aucune proposition individuelle. Dès lors, aucune modification est à apporter à l'ordre du jour.

Rolf Dupasquier et Pierre-Alain Liardet sont désignés scrutateurs.

## 2 Procès-verbal de l'AG (2RSSR + CIE) du 7 février 2022

Le PV de l'AG du 7 février 2022 a été envoyé aux membres le 12 janvier 2023 avec la convocation à l'AG. Il est accepté à l'unanimité, sans remarque, avec remerciements à son auteur.

### 3 Mutations dans l'effectif des membres

#### 3.1 Admissions

- |                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| ▪ Garage Central Hulmann David | Porrentruy     |
| ▪ Tandem Sports Sàrl           | Lausanne       |
| ▪ Cycles Prof Lüthi            | St-Blaise (NE) |
| ▪ Global Cycles                | Les Moulins    |
| ▪ La Bicycletterie             | Peseux (NE)    |
| ▪ La ForgeOvélo                | Saignelégier   |
| ▪ PMH Motos                    | Yens           |
| ▪ Pro Quad                     | Cormoret       |
| ▪ ActiveBike                   | Marly          |
| ▪ Competition Park             | Neuchâtel      |
| ▪ Maison Cordey SA             | Neuchâtel      |
| ▪ Atelier 808                  | Sierre         |

L'assemblée générale ratifie ces admissions à l'unanimité.

#### 3.2 Démissions

Les entreprises suivantes ont annoncé leur démission :

- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| ▪ Burnier cycles-motos | Cessation de commerce |
| ▪ Dani Moto            | Cessation de commerce |
| ▪ Garage Croix Blanche | Pas de motif          |
| ▪ Moto Virus           | Cessation de commerce |
| ▪ Pro Cycles           | Vente du commerce     |
| ▪ Risoto Moto (2021)   | Vente du commerce     |
| ▪ Menoud Bike          | Vente du commerce     |

Le Président remercie ces membres pour leur fidélité et leur engagement pour nos belles professions.

L'assemblée prend note de ces démissions.

#### 3.3 Mutations

Aucune mutation n'est annoncée en 2022.

### 4 Rapports

#### 4.1 ... du président

##### Nouveaux membres

Comme vous l'avez constaté à la position 3 de l'ordre du jour « mutation dans l'effectif des membres », il y a eu pas mal de changements ces derniers temps. 12 nouveaux membres sont arrivés dont Compétition Park Sàrl, Maison Cordey SA, Cycles Prof Lüthi SA et La Bicyclette Suisse Sàrl, qui sont les premiers adhérents du canton de Neuchâtel à nous rejoindre. Donc bienvenue et merci à vous de confirmer que notre association porte bien son patronyme 2 Roues Suisse section Romande. Le comité a travaillé cette année pour recruter en envoyant des offres aux entreprises non affiliées, ceci dans l'intention de grossir nos rangs. L'action s'est avérée productive, mais malheureusement d'autres membres, pour diverses raisons, sont partis et donc le souhait du comité d'atteindre les 100 entreprises actives n'a pas été atteint. Nous passons cette année de 91 à 96 membres. Cette action aura au moins permis d'éviter une forte baisse.

A ce sujet, le comité compte aussi sur vous pour motiver vos collègues non affiliés à rejoindre nos rangs car le dicton « l'union fait la force » s'applique de manière évidente à notre chère association. Merci d'avance de votre aide.

#### Salon des métiers

Comme d'habitude, nous avons participé à cet événement en collaboration avec UPSA en novembre dernier à Lausanne. L'affluence et l'intérêt du public étaient évidents. Nos métiers passionnent les jeunes et depuis quelques années déjà nous constatons une demande de la formation plus importante que l'offre de nos entreprises. Je vous encourage donc à vous engager encore plus à former des apprentis car, au vu de cette situation, vous avez l'avantage de pouvoir sélectionner les meilleurs. A cet effet, les tests UPSA sont un bon moyen pour vous aider dans vos choix. Vous pouvez aussi commander gratuitement le dossier de stage de notre faïtière à notre secrétariat, voire utiliser les deux outils.

#### Y-meca

En parlant de formation, notre projet de nouveau centre arrive à bout touchant, nous sommes donc dans la dernière ligne droite. Tout le matériel nécessaire a été commandé et même en partie déjà livré. Nous commençons à préparer l'emménagement et l'installation des locaux. Ceci est prévu pour juin et juillet pour être prêt à accueillir nos apprentis fin août. Comme beaucoup de matériel sera neuf dans le nouveau centre, nous vous enverrons prochainement une liste de tout ce qui reste, lifts, établis et autres que vous pourrez acquérir à bon prix.

Au sujet de notre intégration à l'UPSA pour les cours interentreprises, nous sommes en discussion pour que ce changement se passe au mieux pour les deux parties car il est très important pour nos futurs que l'entente soit saine et efficace. C'est un grand changement pour notre association mais aussi pour l'UPSA qui profite de ce nouveau centre pour modifier son système de direction de cette école. Ceci dit, je vous propose d'ouvrir la discussion à ce sujet au point 9 Y-MECA de notre assemblée.

#### **4.2 ... du responsable de la formation**

C'est un grand plaisir de pouvoir vous présenter mon rapport de formation de vive voix devant vous en présentiel.

Votre comité a été fortement sollicité en cette année 2022.

Vous le savez tous, le déménagement de notre centre de formation et l'intégration de mandat de délégation avec UPSA Vaud sont en cours et les divers accords de fonctionnement sont sur le point d'aboutir.

Notre centre de formation actuel fonctionne à plein régime. Nous avons un nouveau maître de cours, Arnaud Pasquier, suite au changement de poste de Raphael Melon. En effet, Raphael a rejoint l'EPSIC afin de dispenser les cours professionnels de nos branches. Je lui souhaite plein de succès pour cette nouvelle aventure et j'aimerais le remercier encore une fois pour la bonne collaboration que nous avons entretenue.

Arnaud est entré en fonction le 1 octobre 2022, c'est une personne très dynamique avec une grande connaissance de nos 2 métiers. Nous pouvons compter sur sa rigueur et bonne tenue de cours dont il a déjà fait preuve ces derniers mois. Arnaud est également impliqué dans le nouveau centre de formation, que ce soit dans le choix du matériel ou l'aménagement des locaux.

Le comité et moi-même mettons tout en œuvre pour intégrer au mieux Arnaud dans cette nouvelle structure. Ce nouveau centre ouvre un nouveau chapitre de notre association. Avec la complexité technique grandissante de nos véhicules, il est à mon avis important d'allier nos forces et trouver les meilleures synergies possibles. Avec le rapprochement de l'UPSA Vaud, je suis certain de pouvoir garantir un niveau élevé de formation dans le futur.

Les examens finaux se sont déroulés dans nos locaux à Yverdon comme par le passé.

Les examens partie cycles ont été confiés une fois encore à Cédric Chiffelle chef expert de renommée. Concernant les examens motos, Arnaud, notre chef expert, a su mettre en place des postes de grande qualité. Arnaud étant notre nouveau maître de cours, c'est Jean-Daniel Allaman qui reprendra ce poste. Je lui souhaite la bienvenue et me réjouis de notre future collaboration.

Je tiens encore à remercier Raphael Melon lors de ces séances d'examens pour son aide.

Concernant le futur centre de formation Y Parc à Yverdon, notre président vous a donné tous les détails à ce jour.

Pour revenir sur l'accord en cours d'intégration du centre de formation avec UPSA Vaud, les démarches sont en cours. L'idée est de conserver notre maître de cours Arnaud. La dispense des cours se fera sous mandat de délégation à l'UPSA Vaud. En ce qui concerne les examens de fin d'apprentissage, ceux-ci seront toujours organisés par notre association.

Le maître de cours ainsi que les locaux nous seront prêtés par UPSA Vaud.

Suite à la demande d'un de nos membres, nous avons préparé un organigramme avec tous les acteurs de la formation de notre section Romande (sauf Genève qui a sa propre section).

Il est très intéressant mais aussi complexe. Il est à relever que chaque canton gère de manière différente les divers fonds de soutien et les disparités entre canton sont impressionnantes.

Pour finir, je tiens à remercier le comité pour son travail d'arrache-pied et tout spécialement Laura du secrétariat qui, par ses connaissances affutées, nous est d'une aide très précieuse.

Merci pour votre attention.

Pierrot Schüpbach

#### **4.3 ... du chef expert « cycle »**

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Je vous livre ici mon rapport annuel en tant que chef expert pour les examens de fin d'apprentissage des mécaniciens/nes Cycles CFC 2022.

L'organisation des examens finaux mobilise la participation de dix-huit experts répartis de la manière suivante :

Deux experts pour la construction.

Treize experts pour la pratique au mois de mars.

Trois experts pour les examens oraux du mois de juin.

Mon travail est le suivant : mise en place du planning d'examen avec Raphaël Melon que je remercie au passage pour la très bonne collaboration.

En partenariat avec les experts, mise à jour des postes d'examens et, dans certaines situations, remplacement de postes devenus désuets par de nouveaux afin d'être plus en phase avec les avancées technologiques de la profession.

Rédiger une synthèse des résultats pour corrections futures.

Si nécessaire, réunir la commission de formation avant de transmettre les résultats à la DGEP.

Pour 2022, un peu plus de 50 heures m'ont été nécessaires pour traiter ces différentes tâches.

En 2022, vingt-huit apprentis se sont présentés aux examens finaux, trois apprentis ont échoué. C'est la première fois que nous avons autant de candidats et, par conséquent, il n'était plus possible de maintenir la formule d'examen sur deux jours. Après consultation des experts, ceux-ci ont opté pour un déroulement sur deux fois deux jours à la suite. Pour 2022, plus de 470 heures d'expertises ont été effectuées. Nous avons aussi accueilli quatre nouveaux experts, à savoir M. Didier Duruz, M. Frank Pasche, M. David Dauphin et M. Rainier Menoud. Je tiens à remercier l'ensemble des experts pour leur disponibilité ainsi que les patrons qui les libèrent pour ces examens.

Pour cette année 2023, vingt-quatre apprentis mécaniciens/nes Cycles sont inscrits pour passer les examens. Nous avons prévu les examens sur trois jours, ils se dérouleront le 1er mars pour la construction, les 13-14-15 mars pour la pratique, et en principe les examens oraux auront lieu les 7, 8 et 9 juin.

Je tiens déjà à remercier M. Arnaud Pasquier pour la très bonne collaboration concernant la mise en place des examens 2023.

Mon constat, c'est très réjouissant de voir l'augmentation d'intérêt que suscite auprès des apprentis la pratique de notre profession. Mais une telle augmentation nécessitera de mettre en place des réformes rapidement. A ce propos, je me permets encore de réitérer ma demande formulée l'année passée en proposant au comité de notre association de nous fournir un organigramme des personnes responsables de la formation au niveau intercantonal afin de clarifier leurs rôles ainsi que de définir les interactions avec le comité.

C'est au terme de ces quelques mots que je vous redonne la parole.

Avec mes meilleures salutations.

Le chef expert pour les examens Mécanicien/nes Cycles  
Cédric Chiffelle

#### **4.4 ... du chef expert « motorcycle »**

Cher comité, Chères collègues, Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

En ce qui concerne les procédures de qualification pour le CFC moto, l'année 2022 se déroulait sur 3 journées : le 2 mars pour la construction puis les 7 et 8 mars pour la technique.

Il y avait 12 apprentis qui ont tous obtenu leur CFC avec la note moyenne la plus basse à 4.3 et la note moyenne la plus haute à 5.5.

Nous avons 20 experts au total : 2 pour la construction qui fonctionnent également pour les cycles afin d'en simplifier la mise en œuvre, 18 experts pour la technique dont 2 qui s'occupaient également de l'oral les 7 et 8 juin, et 2 experts d'appoint en cas de problème suite Covid.

De manière générale, nos examens se sont bien déroulés.

Quant à moi, j'ai effectué un gros travail de modification et de mise à jour des diverses feuilles d'examens (apprentis/experts) suite aux diverses remarques faites par les experts eux-mêmes l'an passé.

J'ai donc dû convoquer les experts, réunir les divers documents relatifs à ces examens, me coordonner avec Madame Collaud et Monsieur Alex Ray de la DGEP que je remercie et avec le centre de formation représenté par M. Raphael Melon que je remercie également. J'ai dû m'assurer que le matériel d'examens était en état afin que tout se déroule de la bonne manière.

Une fois les examens oraux terminés, les notes insérées, la profession clôturée au niveau du canton et la remise des CFC, la fin de la procédure de qualification 2022 était bouclée.

C'était pour moi mon premier mandat que j'ai pris très au sérieux, j'en ressors avec un bon sentiment et une bonne expérience acquise au sein de cette grosse machine administrative qu'est l'Etat. C'est avec une pointe d'amertume que j'ai dû léguer ma place pour prendre mes nouvelles fonctions de moniteur aux cours interentreprise. Je ne renouvellerai donc pas mon mandat en 2023.

Je remercie chaleureusement tous les experts pour leur engagement respectif et la confiance qui m'a été accordée.

Pour 2023, les dates des examens sont déjà posées, soit le 28 février pour la construction et les 6 et 7 mars pour la technique. Il ne reste que les dates de l'oral à planifier.

Par ces mots, recevez, Cher comité, Chers collègues, Chère collègues, Mesdames, Messieurs, mes vœux de sympathie.

Arnaud Pasquier

#### **4.5 ... du maître des cours interentreprises**

Cher comité, Chères collègues, Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Impliqué dès septembre 2022, en me focalisant sur le déménagement et les diverses offres à conclure pour notre futur nouveau centre de formation.

C'est avec beaucoup d'engagement que j'ai débuté mes nouvelles fonctions le 1 octobre 2022 dans les locaux de 2Roues Suisse comme moniteur.

J'ai donc investi les locaux le 1<sup>er</sup> octobre, où j'ai d'abord commencé par un bon coup de nettoyage et de rangement pour accueillir la première classe de 4<sup>e</sup> année mécaniciens motos pour cette rentrée scolaire décalée.

A ce jour, j'ai instruit 31 apprentis mécaniciens motos et 44 apprentis mécaniciens cycles.

Le contingent total projeté se porte à 78 apprentis mécaniciens motos et 83 apprentis mécaniciens cycles soit un total de 161 apprentis pour une moyenne de fréquentation par module de 13 apprentis.

*J'ai récemment dû faire face à une classe de 17 élèves, c'est beaucoup trop. Mais impossible de faire 2 classes, le planning étant complet.*

Nous avons des jeunes motivés qui ne demandent qu'à apprendre. Je fais et ferai tout mon possible pour tenter de leur transmettre mon savoir et ma passion pour la mécanique.

A ce jour, en seulement 4 mois d'activité, 54 fiches de travail furent créées tous secteurs confondus, ce qui a pris un temps considérable mais qui était urgemment nécessaire. De plus, la nouvelle ordonnance pour nos métiers a été repoussée d'un an et commencera donc en 2025, ce qui m'oblige à être cohérent avec l'ancienne ordonnance.

Mon but à long terme est d'augmenter le niveau d'exigence pour l'octroi du CFC. Mais pour moi cela va de pair avec une augmentation du niveau des cours interentreprises, à moi d'assumer ce rôle de manière crescendo.

*Bien sûr, l'entreprise et l'EPSIC ont aussi leur rôle à jouer. Mais pour avoir rendu visite mardi passé à l'EPSIC où j'ai été accueilli à bras ouverts, je pense avoir pour le moment bien plus de travail à accomplir qu'eux.*

Pour le secteur motos, il a fallu débarrasser du matériel obsolète, mettre de l'ordre et ressortir quelques motos inutilisées pour en faire des exercices intéressants, et surtout en bon état. Dans l'ensemble, nous avons à mon avis assez de matériel à disposition, pour le moment.

*Une fois les examens passés, nous renouvellerons notre Suzuki Katana et je peux déjà vous dire que l'importateur Yamaha va me livrer une XJ6 neuve en donation d'ici quelques jours, merci à eux. Pour le reste, idéalement, il me faudrait encore une petite 125 ou 250 injections avec quelques pièces défectueuses, quelque chose de simple et de fiable.*

En revanche, pour le secteur cycles, j'ai eu plus de difficultés, car l'évolution dans ce métier est telle que nous avons passablement de retard tant au niveau de l'outillage à disposition qu'au niveau des postes à enseigner. Un investissement considérable a donc été fait en ce sens : *nouveaux freins DV8, nouveau vélo de route Axs 12 vitesses où les élèves convertissent ce double plateau en mono-plateau, nouveau poste Di2 12 vitesses. Je suis actuellement en discussion avec quelques importateurs pour la mise à disposition de divers matériels de présentation. J'ai récemment pu trouver, grâce notamment à l'importateur Fox, quelques fourches type Fox 32 d'occasion pour l'enseignement qui vont être livrées ces prochains jours.*

Concernant notre nouveau centre Y-Parc, la construction suit son cours, nous avons déjà l'ameublement d'atelier ainsi que l'outillage. Je viens de recevoir tout ce qui concerne les vélos, donc l'outillage spécifique, cette semaine. C'est donc une petite révolution qui concerne les apprentis qui avaient jusqu'ici besoin d'apporter leurs propres outils. Ce ne sera plus le cas à Y-parc, sauf métrologie, multimètre et clef dynamométrique pour les cycles.

Comme dit précédemment, les examens finaux sont en cours de préparation, les dates sont disponibles sur le planning 2Roues Suisse section romande. Ils se dérouleront sur 1 jour par métier au niveau de la construction, 2 jours pour la technique motos et 3 jours pour la technique cycles, idem pour l'oral. Mesdames, Messieurs, le travail de remise à niveau est colossal mais il est en marche, j'y mets mes tripes et les retours positifs m'indiquent que je suis sur la bonne voie.



*Concernant l'UPSA-VD, j'espère sincèrement que nous aurons une marge de manœuvre suffisante afin de garder notre identité 2RSSR. En ce qui me concerne personnellement, sachez que nous sommes toujours en phase de négociation mais nous n'avons encore rien signé. Pierrot m'a parlé un petit peu tout à l'heure, cela semble se profiler. Ce travail me tient à cœur, je m'y sens vraiment à ma place et j'ai encore beaucoup de travail.*

Je remercie infiniment le comité de m'avoir fait confiance, l'union patronale Fribourg pour son soutien par l'intermédiaire de Mme Laura Simonet, Daniel Gebhard commissaire d'apprentissage, l'ensemble de la DGEP du pôle mécanique représenté par Monsieur Alexandre Rey, l'Epsic de Monsieur Maregrande Antonio ainsi que *Monsieur Cornaton et Monsieur Schutz* avec qui les échanges sont fréquents, le chef expert cycles Monsieur Cédric Chiffelle qui, de par sa disponibilité, sa franchise et son expérience, me rend de grands services.

Merci à tous pour votre attention, je vous souhaite une bonne soirée et une excellente année 2023.  
Arnaud Pasquier

Le Président remercie les divers intervenants pour leurs magnifiques rapports concis et intéressants.

## 5 Comptes 2022

### 5.1 Présentation des comptes de 2RSSR et de CIE 2RSSR

En préambule à la présentation des comptes, Laura Simonet informe les membres que l'UPCF s'est dotée d'un nouveau système de comptabilité pour la gestion de ses associations professionnelles. Ce changement implique quelques divergences au niveau des comptes.

Elle présente les comptes 2022 de l'association 2RSSR qui bouclent avec un bénéfice de CHF 2'126.53. Ce montant sera crédité du compte capital propre.

La fortune de l'association 2RSSR s'élève à CHF 357'163.73 au 31.12.2022, selon le détail suivant :

Capital	CHF	34'464.60
Résultat 2022	CHF	2'126.53
Fonds Formation Professionnelle	CHF	54'000.00
Fonds Actions publicitaires	CHF	56'181.80
Fonds réserve CIE	CHF	55'890.80
Réserve générale	CHF	172'500.00

Elle présente également les comptes 2021/2022 des CIE 2RSSR qui bouclent avec un bénéfice de CHF 3'519.04. Ce montant sera crédité du compte capital propre.

La fortune de l'association CIE 2RSSR s'élève à CHF 271'383.76 au 31.07.2022, selon le détail suivant :

Capital	CHF	82'309.77
Bénéfice	CHF	3'519.04
Fonds nouveaux ateliers	CHF	102'080.15
Réserve FONPRO aménagement atelier	CHF	19'974.80
Fonds formation professionnelle	CHF	6'500.00
Réserve générale	CHF	57'000.00

## 5.2 Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par Pierre Aeberhard et Nicolas Baechler. Au nom des vérificateurs de comptes, Pierre Aeberhard donne lecture des rapports de vérification pour l'association 2RSSR et pour les CIE 2RSSR.

Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge aux instances concernées.

## 5.3 Approbation des comptes et des rapports de vérification

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité, au caissier et aux vérificateurs des comptes nommés.

## 6 Cotisations 2023

Comme les cotisations ont augmenté en 2020, le comité propose à l'assemblée générale de les laisser inchangées, soit à CHF 710.00.

## 7 Budget 2023

Laura Simonet présente le budget 2023 de l'association 2RSSR en tenant compte des cotisations annuelles et informe qu'il prévoit une perte de CHF 857.50.

Par la suite, elle présente le budget 2022/2023 pour les CIE 2RSSR qui prévoit une perte de CHF 21'975.00

Cédric Chiffelle demande si, au niveau de l'investissement, l'outil de travail et le matériel didactique sont séparés. Laura Simonet répond qu'il y a bien deux postes différents au budget.

Il demande également comment se fait la répartition du matériel didactique entre vélo et moto. Laura Simonet répond qu'il n'y a pas de répartition entre les deux secteurs pour les CIE.

Concernant l'utilisation du matériel pour les examens, cette question sera réglée après l'installation définitive à YMECA.

Les budgets sont acceptés à l'unanimité.

Le Président remercie Laura Simonet pour ses précisions sur les comptes.

## 8 Modification articles 3.2, 3.5 et 3.6 des statuts : vote

Actuellement, les statuts de 2RSSR sont rédigés de manière à accepter uniquement les entreprises dont le chef d'entreprise est la personne de référence au sein de l'association.

Il est constaté qu'un nombre grandissant de démissions provenaient de rachat de garage par des grandes entités dont le chef d'entreprise n'est plus forcément la personne de contact. C'est pourquoi, il est proposé les modifications de statuts suivantes :

- Intégration des personnes morales
- Devoir d'annonce en cas de changement de représentants

Le projet de modifications de statuts a été approuvé par la faitière de 2RSSR.

Le Président précise que cette modification des statuts permettrait d'augmenter le nombre de membres en acceptant par exemple que le gérant de l'entreprise Hostettler AG s'affilie à 2RSSR.

Cédric Chiffelle demande à quoi sert ce changement. Le Président lui répond que jusqu'à présent, seules les personnes physiques pouvaient s'affilier. Avec cette modification, les personnes morales pourront être désignées comme personne de contact. Cela permettra de nouvelles adhésions.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

## **9 YMECA**

### **9.1 Information sur l'état des lieux du projet**

Le Président présente Nicolas Leuba, Président de l'UPSA-VD.

Nicolas Leuba, accompagné de Pierre-Michel Vidoudez secrétaire patronal UPSA-VD, présente le nouveau centre YMECA. En préambule, il rassure les membres en précisant que 2RSSR gardera son identité. L'UPSA-VD aura uniquement la tâche d'assumer en délégation de compétence la formation des métiers qui sont les nôtres.

Ce centre sera utilisé par le GIM, l'UPSA et 2RSSR. Sa construction s'élève à CHF 26'200'000.00 pour un volume de 40'600 m<sup>3</sup> et une surface nette de 8'400 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel représente environ 3%. Le centre sera fonctionnel pour la rentrée scolaire 2023.

La présentation Powerpoint complète peut être obtenue auprès du secrétariat de 2RSSR.

Le Président fait part de l'état des lieux des discussions avec l'UPSA-VD. Dès que l'activité des CIE sera reprise par le centre de formation UPSA-VD, les CIE 2RSSR n'auront plus de raison d'être. Dès lors, une votation sur la dissolution de l'association des CIE de 2RSSR aura lieu en 2023.

Cédric Chiffelle demande quelle va être l'incidence de l'investissement de ce nouveau bâtiment sur le prix des CIE. Le Président répond qu'il y aura certes une augmentation du prix des CIE. Toutefois, à l'heure actuelle, cette augmentation n'a pas encore été chiffrée. Il tient à préciser que les locaux actuels ne suffisent plus et qu'une solution devait être trouvée par une location plus grande ou autre. Il y aurait donc de toute façon une hausse à prévoir. Une discussion devra également avoir lieu au niveau de FONPRO.

Nicolas Leuba informe les membres des deux dates suivantes à retenir :

- Inauguration officielle le 1<sup>er</sup> septembre 2023, pour les membres du comité
- Journée portes ouvertes le 2 septembre 2023, pour tous les membres.

## **10 Opérations statutaires**

### **10.1 Nomination des vérificateurs des comptes**

Un vérificateur suppléant doit être nommé. Laurent Amiet se présente pour assumer ce mandat.

La commission de vérification des comptes 2022 proposée est la suivante :

1 <sup>er</sup> vérificateur	Nicolas Baechler
2 <sup>ème</sup> vérificateur	Cédric Bolomey
Suppléant	Laurent Amiet

L'assemblée élit ces vérificateurs à l'unanimité.

### **10.2 Fixation de l'Assemblée générale 2024**

La prochaine assemblée générale aura lieu le 26 février 2024 au Centre YMECA à Yverdon-les-Bains.

## 11 Proposition des membres

Aucune proposition n'est parvenue au comité dans le délai imparti du 30 janvier 2023.

## 12 Divers

Pierre Schüpbach annonce la démission de Cédric Chiffelle au poste de commissaire d'apprentissage fribourgeois et le remercie chaleureusement pour son travail. Une bouteille de vin lui est offerte. Il présente sa remplaçante, Lucie Lambelet, qui a pris ses fonctions le 22 novembre 2022.

Pierre Schüpbach annonce également la démission de Arnaud Pasquier au poste de chef expert « motorcycle » car ce dernier a repris le centre de formation CIE au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Roland Fischer remercie le comité pour l'invitation à cette AG. Il passe le relais à Daniel Schärer pour discuter de la réforme de la formation.

Daniel Schärer remercie également le comité pour l'invitation et le félicite pour les efforts et le succès avec le développement de l'association et le projet YMECA. Il présente les meilleurs vœux de 2Roues Suisse.

Concernant la réforme de la profession, celle-ci est repoussée au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et sera en vigueur pour les apprentis dès août 2025.

Le nombre de leçon ainsi que leur contenu sont en cours d'élaboration. Les documents en allemand seront prêts cet été. Ils seront ensuite traduits et transmis pour consultation.

Daniel Schärer fait part de l'invitation à l'AG de 2Roues Suisse le 23 novembre 2023. Le programme est très intéressant et sera envoyé en temps voulu. Il remercie les membres pour leur fidélité, le comité pour son bon travail et particulièrement Laura Simonet pour sa bonne collaboration.

Pierre-André Lerch, délégué romand dans le fonds en faveur de la formation professionnelle prend la parole. Son travail consiste à regarder au sein du comité suisse à faire évoluer nos métiers, à faire de la prospection, à subventionner des expositions et de formations. Il se réjouit de la nouvelle réforme et remercie les entreprises qui forment des apprentis dont le nombre à doubler. Il encourage les entreprises qui ne sont pas encore formatrices de prendre contact avec le secrétariat de l'association afin de pérenniser notre métier.

Il a suivi un cours de certification d'atelier lors duquel il a énormément appris et motive ceux qui sont dans le domaine du cycle à faire cette démarche. Ce cours est donné par des personnes du métier.

### 12.1 Présentation du service de médiation de l'UPCF

Le Président présente Martina Guillod, juriste à l'UPCF, chargée du service de médiation.

Martina Guillod présente le service de gestion de conflits proposé par l'Union Patronale du Canton de Fribourg. Un flyer a été distribué aux membres présents.

La conséquence d'un conflit mal géré peut être désastreuse pour une entreprise. L'absence d'un employé, l'engagement d'un remplaçant ou les heures supplémentaires faites par les collègues, la péjoration de l'entreprise, coûtent cher.

Chaque entreprise, indépendamment de sa taille, doit désigner une personne de confiance neutre, mais en dehors de la hiérarchie donc de la direction et des ressources humaines.

Le service de médiation de l'UPCF permet à l'employeur de s'affilier et à l'employé de se confier. Les entretiens sont confidentiels et limités à 2h.

Les frais se répartissent ainsi : cotisation annuelle (CHF 100.00), frais de dossier (CHF 50.00), honoraires de la personne de confiance (CHF/h. 250.00), à la charge de l'entreprise. Cela est moins cher qu'une procédure en justice.

L'UPCF organise également des formations. L'inscription se fait sur [www.upcf.ch](http://www.upcf.ch) « Nos formations ».

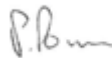
Le mot n'étant plus demandé, le président clôt la séance à 18h25. Il remercie les participants de leur présence et leur souhaite une bonne soirée.

### **2roues Suisse Section Romande**

Pour le procès-verbal :



Laura Simonet  
Secrétaire patronale



Patricia Dousse  
Collaboratrice administrative

Fribourg, le 14 février 2023 LS/pd